



Soucis assurance resiliation.

Par **Benji33**, le **30/08/2015** à **02:24**

Bonjour,

Je viens vers vous car il y a deux semaines de ça, mes deux contrats d assurance auto/habitation arrivent à échéance d un ans, cherchant à reduire le tarif, je fais plusieurs devis en ligne et auprès de ma banque. J ai un conseille clientèle téléphonique qui s occupe de moi, je lui expose mes informations conducteurs et pour avoir des devis.

Quelques jours plus tard, il me recontacte par telephone pour me donner certains tarifs. Je lui fais part, que dans ces tarifs il y avais une erreur, il avait mis un sinistre non responsable sur la mauvaise voiture, du coup celui ci me dit qu'il va me recontacter pour savoir si sa change quelque chose.

Le lendemain, coup de fil, il me dis que sa coince et quil va essayer de voir le service au dessus pour faire passer, moi je lui dis " si sa passe pas pour mon vehicule je ne fais passer aucun contrat mais je veux que vous me contactez pour me confirmer et que je vous dise si je suis ok car de mon côté j attendais certains devis chez d autres assureurs".

Une semaine se passe etre vois un prélèvement sur mon compte bancaire d une somme que je ne connais pas d une assurance ou je n'ai jamais contracter. Je fais opposition. Trois jours plus tard, de nouveau un prélèvement d un autre montant du meme organisme, je vais à la banque, fait opposition et demande comment sa se fait, on me dis que chez cette banque ils ont des partenariats, je me rappelle des devis que j avais fais soit disant il étaient partenaire avec une certaine banque alors qu'en faite c'est une autre donc dans le devis il m'a indiquer une mauvaise information. Je fais bloquer cette organisme par ma banque.

Deux jours apres, coup de fil de ma conseillère me disant de venir signer les papiers des assurances souscrite chose que je n ai jamais souscrit J essaye de la contacter par mail et telephone jamais disponible que sur rendez vous Donc prise de rendez vous.

Ce weekend je vais chercher mon courrier, et a ma grande surprise mon assureur, enfin ancien maintenant m envoi une lettre de resiliation que j aurais valider sois disant pour une resiliation dans le cadre de la loi Hamon. Je n ai jamais signer ou recu le moindre contrat, jamais fourni mon code de carte pour valider ou autre....

Je voudrais savoir quel recours faire car à ce jour, je me retrouve sans assurance auto a cause de leurs facon de faire, j ai signer ou valider aucun documents. Puis je avoir des compensations financieres de leurs facon de faire, je veux pas en rester là car avec leurs manières sa m a mis dans la m...., je peut plus utiliser mon vehicule pour aller bosser, obliger de reprendre une autre assurance, payer les deux mois d échéance, chose qui n etait pas prevu.

En vous remerciant